

Contrat Régional d'Equilibre Territorial - CRET

Acte d'engagement Acquisitions Foncières

Au titre du projet d'acquisition foncière suivant, pour lequel est sollicitée une subvention régionale (*indiquer le numéro des parcelles, leurs superficies, le projet qui sera réalisé*):

Acquisitions du Clos d'Oriol
AT 830 Renommée AT 406p (a) Clos d'Oriol 01 ha 31 a 34 ca
AT 833 Renommée AT 410p(d) Clos d'Oriol 00 ha 04 a 16ca
Projet de développement d'un ensemble à vocation économique

Je soussigné(e), (*Nom et prénom*)

Michel RICOU-CHARLES

représentant légal de (*Nom du Maître d'Ouvrage*)

Communauté de Communes Buëch Dévoluy

autorisé à signer le présent engagement

par délibération n°

De 2021/18

datée du

1^{er} février 2021

1/ m'engage à réaliser le projet susmentionné, concernant les parcelles ou le bien immobilier prévus dans le dossier de demande de subvention transmis à la Région.

Toute modification du projet devra être signalée à la Région. En fonction de la nature de cette modification, la Région pourra demander le remboursement total ou partiel de la subvention.

2/ m'engage à réaliser un projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement répondant aux ambitions du Plan Climat Régional.

3/ m'engage à ne pas revendre le terrain ou le bâti, ayant fait l'objet de la subvention régionale pendant un délai de 10 ans à compter du mandatement de la subvention.

En cas de revente avant ce délai, la Région pourra de demander le remboursement total ou partiel de la subvention.

Pendant ce délai, le bénéficiaire pourra être amené à fournir un justificatif de conservation dans son patrimoine des parcelles acquises avec l'aide régionale.

Fait à Veynes

Le 2 février 2021

Signature et tampon*:

* Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210201-De18_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2021

Affichage : 09/02/2021